

Décision 2023/22

Résiliation amiable de la convention d'occupation du domaine public au profit de l'association AIDEQ

Par délibération n°2017/117 du 26 octobre 2017, le bâtiment dénommé « Pôle d'entreprise CA2C », RD 643 rue Victor Watremez -ZA le bout des dix-neuf, à Beauvois-en-Cambrésis, a été intégré au domaine public de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C).

Dans le cadre de sa compétence développement économique, la CA2C continue d'accueillir les entreprises en création ou en voie de développement, porteuses de projets économiques ayant pour objectif principal, la création d'emplois.

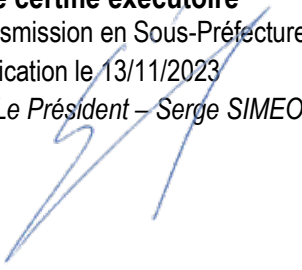
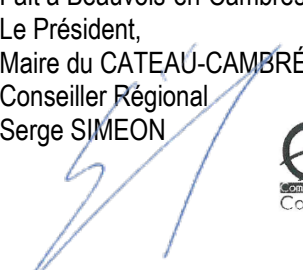

Un régime d'occupation domaniale, a été établi à l'égard des entreprises souhaitant y exercer leurs activités.

L'association AIDEQ, 807708839, qui occupe, depuis novembre 2019, divers locaux au sein du pôle d'entreprise CA2C a émis le souhait, par courrier en date du 27 septembre 2023, de quitter les lieux au 30/11/2023.

*Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis,
En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, notamment sur la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans :*

DÉCIDE

De convenir d'une résiliation amiable de la convention d'occupation, des bureaux B09, B19, B18 et LT4 du bâtiment « Pôle d'entreprises CA2C » de Beauvois-en-Cambrésis, au 30 novembre 2023.

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 13/11/2023 Publication le 13/11/2023 Vu, Le Président – Serge SIMEON</p> 	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 13/11/2023 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
--	--

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2023_22
Objet :	Résiliation amiable de la convention d'occupation du domaine public au profit de l'association AIDEQ
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-11-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.3 - Locations
Identifiant unique :	059-200030633-20231113-DEC2023_22-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20231113-DEC2023_22-AU-1-1_0.xml	text/xml	922 o
Document principal (Autre document) Nom original : DEC2023.22.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20231113-DEC2023_22-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	219.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 novembre 2023 à 09h03min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 novembre 2023 à 09h04min12s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 novembre 2023 à 09h04min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 novembre 2023 à 09h04min29s	Reçu par le MI le 2023-11-13